



« ENTRE GÉNÉALOGIE, HISTOIRE ET PATRIMOINE »

Nouvelles de CHEZ NOUS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DU QUÉBEC



Vol. 8, n° 3, mars 2019

Mot du président

Je suis heureux de traiter aujourd'hui d'un projet qui offre une avancée dans un dossier qui a longtemps fait du surplace. Il s'agit du projet *Passeur de mémoire* qui vise à faire du Kamouraska, à compter de l'été 2019, une véritable « destination généalogique ». Ce projet s'adresse à vingt-quatre familles en proposant à chacune un tour autoguidé original retraçant son parcours. « *Chaque tour forme un circuit physique à parcourir dans le Kamouraska et regroupe des lieux associés aux membres d'une même famille.* »

Dans le numéro spécial de *La Souche* commémorant en 2008 le 25^e anniversaire de la Fédération des familles-souches du Québec, il était déjà question de l'abandon, à ce moment-là, d'un projet de *circuits patrimoniaux* que l'on voulait établir « *dans les régions où un grand nombre d'ancêtres se sont établis.* » *Passeur de mémoire* constitue par conséquent, quelques années plus tard, un premier pas qui concrétise l'idée de développer le tourisme généalogique. La Fédération souhaite naturellement le succès de cette initiative du milieu afin qu'elle puisse servir de modèle à des expériences similaires dans d'autres régions.

En ce qui a trait au Kamouraska, un élan a certainement été donné lors d'une conférence prononcée à Rivière-Ouelle, le 28 avril 2016, par madame Pascale Marcotte, professeure au département de géographie à l'Université Laval. Organisée par *Promotion Kamouraska*, cette conférence, se déroulait sous le thème du tourisme généalogique. Elle interpelait plusieurs acteurs du milieu, dont la

municipalité de Rivière-Ouelle, à laquelle se sont ajoutées par la suite les municipalités de La Pocatière et de Saint-Pacôme, et un comité du tourisme généalogique du Kamouraska, formé de la MRC, des Archives de la Côte-du-Sud, de la Société d'histoire et de généalogie de Saint-Pascal, de la Société d'histoire de Rivière-Ouelle, du Parc régional du Haut-Pays de Kamouraska et de la municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant. Une démarche de cette nature peut en somme mettre à contribution des gens de différents organismes qui n'ont pas toujours l'occasion de mettre leurs efforts en commun.

Dans son allocution, Mme Marcotte évoquait un colloque international de trois jours tenu en 2012 et qui associait la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs, des universités d'ici mais aussi de l'étranger, Birmingham et PARIS-1 La Sorbonne. Intitulé *Routes touristiques et itinéraires culturels. Entre mémoire et développement*, ce colloque accueillit 200 participants provenant de 33 pays et se déroula en trois langues. La chercheuse évoquait également d'autres activités complémentaires ou précurseur du colloque de 2012. Il est donc question d'un axe de développement qui intéresse beaucoup de monde et pour lequel le Québec constitue un terrain d'expérimentation privilégié, à cause notamment de la connaissance qu'on y a de notre généalogie et, dans une moindre mesure, grâce aux associations de familles existantes. Nous allons suivre l'évolution du dossier et vous tenir au courant.



Mon cheminement avec les tests d'ADN (5^e partie)

Ayant été testé pour la première fois en 2009, j'en suis un peu arrivé à un cul-de-sac en 2015-2016; seul le dispendieux *Big-Y 500* pouvait me permettre d'aller plus loin. Mais, ce n'est pas parce que l'on retarde la réalisation d'un test que les choses ne bougent pas. Comme l'interprétation des résultats n'est possible qu'en se comparant à d'autres, celle-ci continue sans cesse d'évoluer au fur et à mesure que l'on prend connaissance de résultats obtenus par d'autres gens testés, lorsque ceux-ci ressemblent particulièrement aux nôtres.

En voici un exemple. Une dizaine de Bérubé s'étant progressivement fait tester pour leur ADN-Y, il est devenu possible d'identifier de petites différences entre les lignées, ce qui a notamment permis de cerner plus vite l'origine de personnes adoptées qui se révèlent de père Bérubé. Comme il y a autant de Bérubé qui se sont fait tester pour leur ADN *autosomal*, cela donne également une idée approximative des régions d'autrefois d'où nos ancêtres proviennent le plus. Il n'y a pas seulement dans ces résultats le nord de l'Europe et les îles britanniques¹, mais aussi le Sud, surtout l'Espagne et l'Italie (sans doute des traces héritées des ancêtres Gallo-Romains de France), de même que l'Europe de l'Est marqué par une présence slave.

Au cours de la 1^{ère} semaine du mois d'août 2015, j'ai eu la surprise d'apprendre de *Family Tree DNA* (FTDNA) qu'un Américain vivant en Floride et nouvellement testé (les résultats entraient le jour même) possédait un ADN-Y identique au mien sur la base de 37 marqueurs (suites d'ADN). En fait, il avait ce qu'on appelle un seul petit degré de différence, c'est-à-dire qu'une des 37 suites d'ADN en cause comportait un motif de moins que chez moi, 31 au lieu de 32. C'est très peu considérant que j'ai, sur la base des 37 premiers marqueurs pour lesquels j'ai été testé, deux ou trois degrés de différence avec d'autres Bérubé.

D'après FTDNA, il y avait 90% des chances que nous ayons

le même ancêtre en remontant huit générations et 60% sur quatre générations. Mais le Robert en cause ne s'appelait pas Berube ou Bérubé, d'où un mystère. Je lui ai donc transmis quelques questions pour en savoir plus. Je lui ai notamment demandé s'il pouvait y avoir un « adopté » parmi ses aïeux du côté paternel. Il m'a aussitôt répondu qu'il était né à New Bedford, au Massachusetts, mais qu'il avait lui-même été adopté dès sa naissance, en 1934, par la famille dont il porte le nom. Son père adoptif, un marchand de coton, y travaillait alors. Trois ans plus tard, il retournait chez lui, au Mississippi, où Robert a été élevé. Il aura fallu quatre-vingt ans par la suite pour que Robert découvre finalement, à un mois de distance, qui était sa mère biologique et deuxièmement, que son père naturel était en réalité un Bérubé. Il a réussi à faire ses trouvaillies au moyen de tests d'ADN, ce qui témoigne du potentiel de ce genre d'outils.



Par Michel Bérubé
Président, FAFQ

Pour sa mère, il avait une piste au départ puisque son certificat d'adoption identifiait le patronyme de sa mère biologique, un nom de famille par ailleurs très courant. Informé de l'existence des tests d'ADN, il a décidé de se faire tester pour son ADN *autosomal*, ce dont j'ai traité dans le 3^e de cette série d'articles. Cela lui a permis d'identifier plusieurs cousins ou cousines, mais seulement deux très proches, au 2^e degré : un Levesque et une Sachse (née Courville au Connecticut) habitant au New Hampshire. Mme Sachse s'est offerte pour l'aider et ils ont ensemble fouillé l'histoire du Levesque identifié pour découvrir qu'il avait une grand-mère Bérubé et que la sœur de celle-ci avait eu une fille dont le nom correspondait à celui de l'acte d'adoption. Cette dame s'est mariée en 1940 et elle a des descendants qu'il a été possible de retracer. Il y a un de ses deux fils qui s'est fait tester et le résultat a confirmé qu'il était le demi-frère de Robert, lequel venait ainsi de trouver qui était sa mère et d'en savoir plus sur ses origines à Taunton au Massachusetts. Ses demi-sœurs et

¹ À noter que des firmes comme FTDNA classent parmi la catégorie « Îles britanniques » les gens provenant de Bretagne et de Normandie, donc des Français pas tout à fait comme les autres Français.



demi-frères venaient du même coup de découvrir un secret que leur mère avait caché jusqu'à la fin de sa vie, toute une surprise pour eux!

Il lui restait à trouver son père. Comme sa cousine au 2^e degré identifiée par le test *Family Finder* avait de la parenté Bilodeau à Taunton, autrefois à un coin de rue de la famille maternelle de Robert, y compris des fils qui étaient en âge d'être père à l'époque de sa naissance, ils ont recherché un descendant Bilodeau pour un test d'ADN-Y, c'est-à-dire sur le chromosome qui passe de père en fils. Robert s'est également fait tester pour son ADN-Y afin de comparer ses résultats avec le Bilodeau ayant accepté de collaborer.

Les résultats du test de Robert sont arrivés en premier, en même temps que l'information le reliant aux Bérubé. Mais, comme il venait de découvrir que sa grand-mère maternelle était une Bérubé, il n'a pas su immédiatement comment interpréter ces résultats. Quand je suis entré en communication avec lui, il a paru un peu surpris d'apprendre que son père biologique devait également être un Bérubé. Cependant, les résultats obtenus étant pratiquement identiques aux miens, je n'avais pas de doutes. Robert descend de Damien et de son fils Mathurin et même, comme moi, de Joseph à la 3^e génération et de Pierre à la 4^e, le seul fils de Joseph qui a eu une descendance. Notre lignée commune s'arrête là et il y a une distance de cinq degrés entre moi et Robert, si je me fie par ailleurs à nos résultats respectifs en termes d'ADN *autosomal*, ceux obtenus dans mon cas par le test *Family Finder* mentionné dans mon 3^e article.

Avec une telle concordance de nos résultats, en termes d'ADN-Y, j'avais d'abord eu des doutes sur tous ceux de ma famille immédiate qui sont allés travailler aux É.U.. Mais, il y avait par ailleurs beaucoup de Bérubé dans la région, au sud de Boston, où Robert a été adopté. Comme je connaissais justement un Bérubé de ma lignée qui vivait à Québec et qui avait déjà écrit un article sur sa parenté à Taunton, je me suis adressé à lui pour essayer d'en identifier un de notre lignée susceptible d'être le père de Robert. Au cours de nos échanges, mon interlocuteur a réalisé que la dame Sachse qui collaborait avec nous était en réalité la fille de sa propre cousine. Je lui ai donc demandé de passer le test *Family Finder*. S'appuyant sur les résultats obtenus, FTDNA l'a identifié comme un cousin au 1^{er} degré de notre adopté.

Nous venions ainsi de découvrir rapidement, plutôt par un coup de chance, que le père biologique de notre adopté était un oncle de mon interlocuteur de Québec.

Je pourrais décrire un autre cas semblable qui est apparu avec un autre avis reçu de FTDNA concernant un Américain plus jeune d'environ 40 ans, lui aussi un Bérubé par son père biologique. Cela m'a conduit après quelque temps à découvrir que nous avions un lien de parenté indirect puisqu'il descend de la seconde épouse d'un de mes ancêtres d'origine irlandaise. Mais, je ne veux pas m'étendre à l'infini sur ces cas d'adoption. Retenons que ceux-ci peuvent parfois conduire à des révélations peu réjouissantes pour les descendants « légitimes », non seulement des relations avant ou hors-mariage jusque-là inconnues, mais aussi des cas d'incestes, de viols, etc.

Je voulais seulement décrire ici comment on peut continuer d'être interpellé de façon inattendue une fois qu'on accepte d'inscrire ses propres résultats dans une banque d'informations ou un groupe de recherche. Il est cependant nécessaire de le faire si l'on souhaite trouver des réponses. Il faut lancer une ligne à l'eau quand on espère pêcher de la truite. Cependant, le poisson qui mord à notre ligne n'est pas toujours celui que l'on espérait.

Durant ma période d'attente, le groupe de recherche sur les U198 auquel j'appartiens a également continué d'ajouter des noms et des noms à la liste des porteurs de cette micromutation, sans que le petit sous-groupe incluant les Bérubé (avec un Whiteside, un Irman, des Tatum, Horton et Proctor) ne s'élargisse le moins du monde. Nous devenions progressivement de plus en plus minoritaires au sein de l'haplogroupe R-U198 et de sa branche S-15627. Loin de se dissiper, le brouillard entourant nos origines constituait de plus en plus un mystère.

À SUIVRE



Les LESSARD et leur grand rassemblement de 1958

Par Michel Bérubé

Au fil des ans, les rassemblements de familles ont laissé des traces sur le territoire québécois, parfois même au-delà. C'est le cas avec cette plaque apposée sur la chapelle qui se trouve du côté nord de la petite rue qui longe la Basilique de Sainte Anne de Beaupré.

Le ralliement des Lessard a eu lieu le 21 septembre 1958, il y a maintenant plus de cinquante ans. Certains membres de ma belle-famille étaient impliqués dans son organisation dont le docteur Jean-Marie Lessard, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, où il fut plus tard directeur de la physiothérapie, et le père Laurent Morin, c.s.s.r.

Le Comité d'honneur comptait par ailleurs l'Honorable Paul Dozois, alors ministre des Affaires municipales à Québec, monsieur J-Claude Lessard, Vice-président de la Voie maritime du Canada, le Révérend père Archange Godbout, Franciscain, de la Société de généalogie de Montréal, lui-même bien connu des généalogistes, le maire de Sainte-Marie de Beauce, M. Paul Vachon, et le chanoine Auguste Lessard, ancien curé de Montma-

gny. Ils avaient tous en commun d'être des descendants d'Étienne de Lessard.

Rappelons qu'Étienne est né en 1623 en Normandie¹ et qu'il y a grandi à Chambois. Il est arrivé tôt en Nouvelle-

France et a épousé une jeune femme de dix-huit ans, de treize ans sa cadette. Marguerite Sevestre est elle-même arrivée avec ses parents, Charles Sevestre et Marie Pichon, alors qu'elle n'était encore qu'un bébé. Même si le nom de Sevestre ne s'est pas perpétué en Nouvelle-France, ce couple compte, grâce à deux de ses filles, des descendants nombreux, surtout avec les Lessard, mais aussi avec les Neveu.²

Les Sevestre n'en n'ont pas moins joué un rôle important dans les débuts de Québec, Charles étant venu ici avec trois frères et même leur mère. Il y a d'ailleurs une maison Sevestre dans le Vieux Québec, près de la Place Royale. Cette famille Sevestre aurait quitté Paris par suite de la publication d'un livre qui avait suscité la colère de l'Université.

Ils étaient impliqués dans l'im-

pression et l'édition depuis trois générations. Il y a bien



¹ Sur le plan de l'ADN-Y, les Lessard qui ont été testés appartiennent toutefois à l'haplogroupe L21 qui est celui des Celtes de l'Atlantique, lequel comprend des Bretons, des Irlandais, des Gallois et des Anglais des Cornouailles. Ils sont aussi présents à l'ouest de la Normandie.

² Coïncidence! Le vice-président de la FAFQ, Yvon Beaulé, est marié à une Neveu.



des Lessard qui ne se doutent sans doute pas d'avoir un ancêtre qui est considéré comme un des premiers imprimeurs de France³. Ils en sauront plus en lisant Les Sevestre et la Nouvelle-France de Marielle Laroche-Monpetit publié en 1984 par le ministère des Affaires culturelles du Québec.

Les participants au rassemblement de 1958 reçurent un petit livre dans lequel paraissait, non seulement le programme des activités prévues, mais aussi des docu-

ments comme le premier contrat d'Étienne de Lessard en faveur de Sainte-Anne de Beaupré daté du 8 mars 1658, lequel fut ratifié par Monseigneur de Laval le 17 décembre 1666. Visionnaire, Mgr de Laval a prévu que l'on pourrait prendre ultérieurement tout le terrain nécessaire pour l'agrandissement de l'église et afin d'y tracer un chemin *pour la procession et dévotion des peuples*. Peut-être a-t-il intuitivement pressenti que la bonne Sainte-Anne allait dans un proche avenir attirer vers elle de nombreux pèlerinages, sans compter les malades et les paralytiques.

En concédant le terrain sur lequel fut bâti la première Église de Sainte Anne de Beaupré, Étienne imposa ses conditions : début immédiat de la construction de cette église, dès 1658, une messe à perpétuité, chaque année, le jour de la Saint-Étienne, au lendemain de Noël, à l'intention du donateur et de ses descendants, un banc au premier rang immédiatement après les seigneurs de Beaupré que les Lessard n'ont finalement cédé qu'en 1931, pour 65\$, et sa propre sépulture en-dessous de l'église.

Je me dis que j'ai finalement bien fait de marier une Lessard. Qui sait, je me suis peut-être placé moi aussi sous la protection de la bonne Sainte-Anne?

³ Les Bérubé sont tout aussi surpris lorsqu'ils apprennent que leur nom a la même origine que celui de Burby en Angleterre. Or, l'éditeur de Shakespeare se nommait Cuthbert Burby. Il est mort en 1607.

FAFQ - Assemblée générale 2019

C'est le samedi 11 mai à Québec que se tiendra la prochaine assemblée annuelle de la Fédération des associations de familles du Québec à 9 h 30 à la salle RC-07 du Centre communautaire Claude-Allard au 3200, avenue D'Amour à Québec. Plus de détails à venir dans les prochaines semaines.



Nos grandes familles - Les Lessard

Étienne de Lessart, l'ancêtre de la famille Lessard est né en 1923, en Normandie. On ne connaît de son origine, que le nom de ses parents, Jacques et Marie Herson, et celui du village où il a grandi, Chambois.

Bien qu'aucun contrat d'engagement ne l'atteste, on croit qu'Étienne de Lessart est venu vivre en Nouvelle-France vers 1645. Au mois de juin 1646, il est présent à un baptême célébré aux Trois-Rivières et, l'année suivante, il est le messager d'une bonne nouvelle. C'est lui qui annonce l'arrivée prochaine des secours promis par la France. L'événement est noté dans ces termes : « *Ce même jour 21 (juin) monsieur de Lessart retournant de Tadoussac apporta les premières nouvelles de France apprises du capitaine Le Fèvre arrivé à l'Île Percée (...) que cinq vaisseaux se préparaient pour venir; que la paix était faite en France* ».

Le 10 février 1651, Olivier LeTardif, co-seigneur de Beau-pré, concède à Étienne de Lessart une terre d'une lieue de profondeur sur dix arpents de front, sur le fleuve Saint-Laurent. Cette terre est une des plus belles. Elle sera aussi l'une des plus fréquentées de l'Amérique du Nord... Séduit par la vie en Nouvelle-France, Étienne de Lessart choisit ce bout du monde pour y faire naître ses enfants. La jeune fille qu'il aime est née à Paris vers 1634. Elle a dix-huit ans et, déjà, derrière elle, dix sept ou dix-huit ans de vie en Nouvelle-France. Marguerite Sevestre est la fille de Charles et de Marie Pichon qui sont arrivés ici avec trois enfants nés du premier mariage de Marie. Charles Sevestre est un homme estimé qui a « du bien ». Sa descendance s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui par ses filles.

Étienne de Lessart et Marguerite Sevestre allaient perpétuer leur nom en donnant le jour à douze enfants dont huit, six fils et deux filles, devaient faire alliance et faire éclore le patronyme de leur père dans la région de Québec, de la Côte de Beau-pré et de la Beauce. Le 8 mars 1658, préoccupés par l'absence d'église à Beau-pré, Étienne de Lessart et sa femme posent un geste qui, trois siècles plus tard, n'est pas oublié. Désireux « de contribuer en question chose à la gloire de Dieu et à son service, et voyant l'inclination et la dévotion que les habitants de Beau-pré ont depuis longtemps d'avoir une église et une chapelle dans laquelle ils puissent assister au service divin et participer aux sacrements de notre mère la sainte église », les de Lessart se défont d'une portion de terre sur laquelle sera élevée la première chapelle dédiée à la bonne sainte Anne.

Conformément à une exigence des donataires, la construction de la chapelle débute au cours des semaines suivantes, après les cérémonies d'usage. Le 13 mars 1658, le père Jean de Quen, le gouverneur intérimaire Louis d'Ailleboust et l'abbé

Guillaume Vignal participent à la bénédiction « de la place de l'église du Petit Cap », pendant que monsieur le gouverneur y mit la première pierre. Le 16 juin 1659, monseigneur de Laval peut enfin visiter la première des trois églises qui seront élevées au Petit Cap, au XVII^e siècle. En 1661, les marées ayant rongé le solage de la petite chapelle où des merveilles ont déjà été opérées par l'intercession de Sainte Anne, Étienne de Lessart et Marguerite Sevestre remettent une nouvelle parcelle de terre pour la construction d'une nouvelle chapelle.

Charles Sevestre est décédé en 1657 et sa femme en 1661. Au mois de février 1662, on commence officiellement le partage des biens laissés par ce couple et qui doivent être divisés entre les enfants du premier mariage de Marie Pichon et ceux de Charles Sevestre. Sept héritiers réclament leur part. Maisons, terres, meubles et dettes sont répartis également. Mais la division d'une maison en quatre, ou le partage d'une terre ou d'une seigneurie, ne se fait pas sans mal. Aussi, après avoir inscrit détail de chaque part, l'avoir évaluée avec justice... et numérotée, on demande au sort d'agir : « Antoine Boutin âgé de sept ou huit ans fut appelé pour choisir les numéros au hasard » Étienne de Lessart venait d'hériter de la quatrième partie d'une maison sise rue Notre-Dame, dans la basse-ville de Québec. Les héritiers devaient en outre se partager une seigneurie concédée à Charles Sevestre vers 1637. Cette terre « tirant vers le Montréal » allait plus tard être connue sous le nom de Lanoraie. En 1688, cette seigneurie, qui n'avait pas été défrichée, était reprise par les autorités du pays et distribuée entre les héritiers. Elle intéresse peu de Lessart qui la cède à son beau-frère, Louis de Niort de La Noraye, en 1698. Étienne de Lessart avait été deux fois seigneur. C'est à lui que l'Île-aux-Coudres avait été concédée en 1677 et c'est lui qui la cède à monseigneur de Laval, en 1687. Étienne de Lessart et Marguerite Sevestre avaient maintenant d'autres préoccupations. En 1684, renouvelant les dons effectués en 1658 et en 1661, le couple choisissait le lieu de sa sépulture « dans le nef de l'église de Sainte-Anne de Beau-pré. En 1699, « victime de leur grand âge (...) épuisés des forces d'esprit et de corps, ils se donnent à leurs fils Prisquet et Joseph. Étienne est décédé au mois d'avril 1703. En 1720, sa femme le rejoignait.

À la Saint-Étienne, depuis 1703, on célèbre la messe promise à l'ancêtre en 1661. Quant au banc qu'il avait fait construire dans l'église et qui devait être occupé par lui et par l'aîné de ses descendants, à perpétuité, il a été occupé par des Lessard jusqu'en 1931 alors qu'on s'en défit pour la somme de soixante-cinq dollars...

Tiré de : **Nos Racines**, no 20, 1979



Les maladies épidémiques au temps de la Nouvelle-France

La transmission des maladies, bien plus que celle des connaissances médicales, transforme le continent. Les personnes et les bêtes qui font la traversée d'Europe en Amérique à partir de la fin du XV^e siècle apportent avec eux des souches infectieuses auxquelles les populations autochtones n'ont jamais été exposées : choléra, grippe, rougeole, scarlatine, variole, tuberculose, fièvre typhoïde et fièvre jaune. Leur effet sur les premiers habitants du continent est catastrophique. Ces maladies auraient causé la mort de près de 90 p. 100 des populations précolombiennes.



Choléra à Québec - En Nouvelle-France, les épidémies de variole et de typhus sont les plus aigües. Cette huile de Joseph Légaré, qui dépeint de manière lugubre l'épidémie de choléra qui frappe Québec en 1832, donne une idée de l'émoi que jette la maladie aux siècles précédents.

Joseph Légaré, *Le choléra à Québec*, v. 1832, Huile sur toile, 82.2 x 111.4 cm, Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa, Photo © MBAC

Les facteurs d'explication sont multiples. Dans une population où une maladie donnée sévit couramment, la plupart des gens y sont exposés en bas âge et, devenus adultes, ont développé une certaine résistance à la réinfection. C'est pourquoi certaines maladies relativement bénignes en Europe, en Afrique et en Asie, telles que la variole ou la grippe, se sont avérées si dévastatrices chez les Amérindiens. D'autre part, les croyances et les pratiques amérindiennes étaient mal adaptées au nouveau contexte. Les traitements traditionnels, peut-être efficaces contre les maux précolombiens, l'étaient rare-

ment contre les maladies d'outre-mer : la quarantaine, par exemple, n'était pas une pratique courante. Plusieurs épidémies de variole et de rougeole décimèrent ainsi des populations entières du Nord-Ouest durant les années 1620 et 1630.

Les colons, bien que moins gravement accablés que leurs voisins autochtones, subissent, eux aussi, les répercussions des grandes maladies contagieuses. Relativement absentes avant 1680, celles-ci apparaissent ensuite régulièrement au sein de la population française. Au Canada, la première épidémie d'importance est celle de la « fièvre pourpre », probablement le typhus, qui frappe en 1687. Cette maladie meurtrière reviendra régulièrement par la suite. Le médecin Jean-François Gaultier en meurt, en 1756, en soignant des patients nouvellement arrivés sur le continent. L'épidémie qui sévit le plus souvent et le plus durement dans le Canada du XVIII^e siècle est cependant la variole ou « petite vérole ». La première fois, en 1702 et 1703, elle cause de 1000 à 1200 morts, c'est-à-dire 8 pour cent de la population canadienne. En 1733, 1755 et 1757, elle atteint de nouveau des proportions épidémiques. Dans les années 1730, la Louisiane est aussi touchée.

Des climats variés

Le climat, qui connaît des variations considérables depuis Terre-Neuve jusqu'à l'embouchure du Mississippi, influence sur l'état de santé des populations coloniales. L'Acadie et la vallée du Saint-Laurent se caractérisent par un climat tempéré. Les longs hivers rigoureux limitent l'éclosion et la propagation de nombreuses maladies. Les témoignages de l'époque insistent sur ce climat sain, favorable à la bonne santé de la population. Pierre Boucher de Boucherville, officier et seigneur, écrit que « l'air [du Canada] y est extrêmement sain en tout temps, mais surtout l'hiver; on voit rarement des maladies en ces pays-ci ». Pour sa part, Pierre-François-Xavier Charlevoix, jésuite et historien, indique : « Nous ne connaissons point au monde de climat plus sain que celui-ci. Il n'y règne aucune maladie particulière. »

La situation est bien différente en Basse-Louisiane. Cet-



te région est soumise à un climat subtropical favorable aux maladies. Les marais et les bayous, étendus d'eau peu profondes à faible courant ou stagnante, sont particulièrement propices à la propagation des microorganismes qui provoquent l'inflammation des intestins et causent la dysenterie. Ils sont aussi favorables à la reproduction des moustiques, qui servent de vecteurs au paludisme.

Une hygiène déficiente

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, c'est surtout le manque d'hygiène qui favorise l'écllosion et la transmission des maladies. En effet, à cette époque, l'hygiène corporelle est rudimentaire. La morale d'alors, qui valorise la pudeur, condamne la nudité et décourage ainsi la toilette complète. Par ailleurs, selon les théories médicales, l'air est chargé de « miasmes », c'est-à-dire des microbes qui pénètrent dans le corps par la peau et provoquent la maladie. L'eau, surtout lorsqu'elle est chaude, est jugée nocive parce qu'elle ouvre les pores de la peau et, ainsi, rend le corps plus vulnérable.



Cuvette et pot à eau

Dans les habitudes de toilette du XVII^e et XVIII^e siècle, on utilise l'eau presque uniquement pour se laver les mains. Cette cuvette et ce pot à eau en faïence française, ornés d'un motif floral rudimentaire, forment un ensemble. Retrouvés sur le site de la Maison Perthus à Québec, leur utilisation remonte à 1682-1759.

© Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Marc-André Grenier, 1998

L'eau est donc réservée aux rares et brèves ablutions des mains et du visage ainsi qu'au rinçage de la bouche. Pour réduire les risques de contagion, on y ajoute un peu de vinaigre ou de parfum. Comme on croit que les bains peuvent causer des maladies, on opte surtout pour une toilette dite « sèche ». Les gens les plus aisés ont recours aux cosmétiques : les parfums et les eaux de toilette servent de désinfectants et masquent les mauvaises odeurs, et les poudres assèchent le gras des cheveux. Pour se donner une apparence de propreté, ils ont recours à toutes sortes d'artifices, dont la perruque. Chez

les classes populaires, l'hygiène corporelle est très rudimentaire. L'habitant ou l'artisan se contente de changer la longue chemise qui lui sert de sous-vêtement quelques fois par mois et de se laver, rapidement et à l'eau froide, le visage, le cou et les mains.

Les mesures sanitaires publiques sont aussi déficientes que les habitudes d'hygiène personnelle. La faible densité démographique de la Nouvelle-France contribue à limiter les ravages de la maladie. Il n'en demeure pas moins que dans les colonies comme en métropole, les villes sont des foyers de contagion. Dans les principaux centres – Québec, Montréal, Trois-Rivières, Louisbourg et Nouvelle-Orléans –, les rues ne sont pas pavées. Les animaux domestiques errent, et les bêtes qui sont destinées à la boucherie sont abattues devant les boutiques. Les égouts n'existent pas, et les citoyens jettent leurs déchets de toutes sortes sur la voie publique. Au XVIII^e siècle, le Conseil supérieur et les intendants établissent des lois afin d'appliquer des mesures d'hygiène élémentaires dans un environnement urbain. En 1706, le Conseil supérieur émet un règlement qui exige que les maisons de Québec soient dotées de « latrines et privés, afin d'éviter l'infection et la puanteur ». Plutôt que de jeter les ordures par la fenêtre, on doit dorénavant les porter à la rivière. Les cours d'eau qui traversent les villes et les environs deviennent rapidement impropres à la consommation. Il n'est donc point étonnant que la maladie sévisse.

Les maux du quotidien

Au début des années 1740, le médecin du roi, Jean-François Gaultier, livre un tableau des maladies qui dominent dans la colonie laurentienne. Au-delà des « fièvres putrides », « malignes » ou « venimeuses », généralement apportées par les vaisseaux et souvent les plus meurtrières, Gaultier recense diverses formes de fièvre qui ne semblent pas causer d'ennuis sérieux. Les maladies des voies respiratoires, telles que les maux de gorge, les coqueluches, les « esquinancies » (angines), les flux de poitrines, les péripneumonies, les pleurésies et les rhumes prédominent pendant la saison froide, mais elles causent peu de décès. Les Canadiens sont aussi touchés par les écrouelles, la jaunisse, les oreillons, les maux de dents, les « cours de ventre » (diarrhée), qui dégénèrent parfois en dysenterie,



les rhumatismes, les descentes des boyaux (hernies), la goutte et les vers. Les maladies vénériennes font des victimes surtout à la Nouvelle-Orléans, où elles prennent des proportions épidémiques.

L'analyse des registres de décès renseigne sur la mortalité infantile en Nouvelle-France. Au Canada, pour la période allant de 1608 à 1760, les démographes historiques rapportent un taux de mortalité infantile de 225 pour mille, un taux moins élevé qu'en France. Les travaux des archéologues révèlent deux âges critiques : la période périnatale et la période de sevrage, c'est-à-dire de un à deux ans, en raison probablement d'une alimentation inadéquate. En effet, l'analyse des os indiquent une sévère carence en vitamine D, responsable du rachitisme, ainsi qu'un grave manque de fer, cause d'anémie.

À l'âge adulte, l'espérance de vie s'allonge, mais ne dépasse pas souvent 40 ans. Une fraction seulement de la population atteint les 60 ou 70 ans et quelques rares personnes vivent jusqu'à 80 et même 100 ans. Parce qu'une plus forte densité de population accroît les risques de contagion, la mortalité est plus élevée au XVIII^e siècle qu'au XVII^e, et davantage en ville qu'à la campagne. Il faut attendre la fin du XIX^e pour que l'espérance de vie augmente de manière appréciable, grâce en grande partie à l'amélioration de la nutrition et de l'hygiène publique et personnelle.

Les conceptions populaires et savantes

Pour l'Église catholique, la maladie est l'expression de la puissance divine, c'est-à-dire un avertissement, voire un châtement. Dieu « envoie des afflictions pour exercer sa souveraine puissance », et pour « exercer sa justice en punition de nos péchés ». Durant les épidémies, l'Église n'hésite pas à le rappeler à la population. Puisque la maladie vient de Dieu, le devoir du chrétien est de la supporter avec patience, même avec joie. Pour obtenir la guérison, il faut donc d'abord soigner son âme au moyen de prières, de processions, de pénitences et de pèlerinages.

Les conceptions plus savantes de la médecine sont fondées sur la lecture des textes de l'Antiquité. La pensée médicale s'inspire des écrits des médecins grecs Hippocrate (IV^e siècle avant notre ère) et Galien (II^e siècle).

Outre la théorie des miasmes, évoquée plus haut, c'est la théorie des humeurs qui prévaut. Suivant celle-ci, la santé repose sur l'équilibre de **des quatre** « humeurs » principales, fluides réels et supposés dans l'organisme : le sang, le phlegme (ou pituite), la bile jaune et la bile noire (atrabile ou mélancolie). On considère, en outre, qu'il existe des liens entre les humeurs, les éléments de la nature, les saisons, le tempérament des individus et l'expression des maladies. Quand le temps et les saisons changent, l'un ou l'autre de ces éléments prédomine. C'est aussi la prédominance d'une humeur qui détermine les tempéraments.



Les quatre humeurs - Les quatre humeurs incarnées : le type sanguin, cholérique, mélancolique et flegmatique.

Gravure tirée du *Quinta Essentia* (1574) de l'alchimiste Leonhard Thurneysser. JEAN-LOUP CHARMET/SCIENCE PHOTO LIBRARY

La turbulence des humeurs, sous l'influence des forces extérieures, donne lieu à la maladie. Ainsi, en hiver, c'est le phlegme qui domine, et la fréquence des rhumes et des bronchites en cette saison semble en témoigner. Au printemps, quand le climat encore humide se réchauffe, c'est le temps, croit-on, des maladies hémorragiques. Chaud et sec, l'été échauffe la bile et aggrave les affections bilieuses et les fièvres. Enfin, l'automne sec et froid favorise la bile noire et la mélancolie. Pour avoir une bonne santé, il faut, croit-on, rétablir l'équilibre entre les humeurs.

À suivre...

Tiré de :

Musée canadien de l'histoire (Musée virtuel de la Nouvelle-France)

Recherche originale : Stéphanie TÉSIO, Ph.D., historienne

<https://www.museedelhistoire.ca/musee-virtuel-de-la-nouvelle-france/vie-quotidienne/sante-et-medecine/>



Rassemblements 2019

25^e des familles Normand

L'Association des familles Normand d'Amérique tiendra son prochain rassemblement qui soulignera son 25^e anniversaire à l'hôtel Travelodge de Québec les 28, 29 et 30 juin 2019. Détails à venir.

* * * * *

28^e rassemblement des familles Perron

Le 28^e rassemblement de l'Association des familles Perron aura lieu les 10 et 11 août 2019 à l'hôtel Four Points by Sheraton au 35, rue Laurier, Gatineau, QC. Pour plus de détails, visiter le site de l'AFPA au www.famillesperron.org

* * * * *

Rassemblement des familles Bérubé

La prochaine rencontre des Bérubé aura lieu le 7 septembre 2019 au Domaine Joly-De Lotbinière. Détails à venir.

* * * * *

Rassemblement des Levasseur en septembre 2019

Un rassemblement des familles Levasseur et des Carmel, Borgia, Vasseur, Vassor... se tiendra à Québec, à l'Hôtel Travelodge, samedi le 14 septembre 2019.

Nous invitons à inscrire cette date à votre agenda. Le programme de la journée vous parviendra dans quelques semaines. Vous êtes invités ainsi que les membres de votre famille à venir rencontrer des descendants des ancêtres Jean, Pierre et Laurent Levasseur.

Jean-Pierre Levasseur
jean-pierre@levasseur.org



Association des familles Saint-Pierre-Dessaint Inc.

Le 31^e rassemblement des membres de l'association se tiendra les 13 et 14 juillet 2019 à l'hôtel Quality Inn de Lévis.

- Conférence de Marjolaine Saint-Pierre sur le Capitaine J.Elzéar Bernier
- Assemblée générale annuelle
- Visite du Fort de Lévis
- Banquet et soirée
- Dimanche: brunch des aurevoirs et visite libre de la ville de Lévis

Informations: [www.http:// familles-stpierre.com](http://familles-stpierre.com)

site Facebook: Association Familles Saint-Pierre-Dessaint

Recette traditionnelle du Québec Épaule de jambon glacé à l'érable

- Préparation 30 minutes
- Cuisson 210 minutes
- Total 4 heures
- Portion(s) 8 portions et +



Ingrédients

- ◆ 1 épaule de jambon avec la couenne
- ◆ 1 tasse et demi de sirop d'érable
- ◆ 3 cuillères à soupe de moutarde sèche



Préparation

- ◆ Prendre une épaule de jambon avec l'os et la couenne. Enlever le filet qui l'enveloppe.
- ◆ Prendre un couteau moyen bien aiguisé et enlever toute la couenne et le gras se trouvant sur un côté.
- ◆ Toujours sur le même côté, prendre le couteau et faire de petites stries. Saupoudrer de moutarde sèche le côté avec les stries.
- ◆ Prendre un grand chaudron avec un couvercle. Placer le jambon, le côté saupoudré de moutarde au fond. Remplir d'eau froide. Porter à ébullition et baisser le feu et couvrir à feu doux-moyen pendant 1 h 30.
- ◆ Tourner le jambon, ajouter de l'eau au besoin et couvrir. Laisser cuire encore 1 h 30.
- ◆ Le jambon étant complètement cuit, retirez-le de l'eau et enlever l'os avec des gants de fourneau ou des pinces. (Attention très chaud!)
- ◆ Bien égoutter et mettre dans un plat en pyrex. Couler du sirop d'érable dessus et mettre une demi-heure au fourneau à 350 degrés. Cela va faire une délicieuse croute sucrée et lui enlever un peu d'humidité.

Après le repas, et une fois refroidit, conserver au frigo dans le plat en pyrex, couvrir légèrement d'un papier ciré.

INVITATION À CABANE À SUCRE



L'Association des Gauthier d'Amérique vous invite à venir déguster un vrai repas à l'ancienne, **samedi le 23 mars 2019 à 13 :30h** (arrivée à 13 :00h)

À : *La Cabane à sucre FAMILIALE*

2063, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans

418-829-2740/www.cabaneasucrefamiliale.com

Comment vous rendre :



Traversez le pont de l'île d'Orléans. À l'intersection, tournez à gauche, direction Sainte-Famille, 9 km.

C'est à 15 minutes du centre-ville de Québec.

Mme Christine Létourneau
(info@cabaneasucrefamiliale.com)

Les coûts d'entrée (taxes incluses, pourboire non inclus) sont :

- 23.00 \$ pour les adultes (17 à 117+ ans)
- 15.00 \$ pour les jeunes (13 à 16 ans)
- 12.00 \$ pour les enfants (7 à 12 ans)
- 7.00 \$ pour les enfants (3 à 6 ans)
- Gratuit pour les enfants de 0 à 2 ans)

Les coûts d'entrée sont payables sur place à votre arrivée à la cabane : **ARGENT
COMPTANT, CARTE DE DÉBIT, CARTE DE CRÉDIT.**

IMPORTANT : APPORTEZ VOTRE VIN ET BIÈRE

Repas :

- Soupe aux pois, fèves au lard, pâté de viande, jambon, saucisses dans le sirop, oreilles de crisse, omelette, pommes de terre, pain, beurre, thé, café et lait

Dessert :

- Crêpes au sirop

Une ambiance chaleureuse!

- Dégustation de tire, visite guidée de la bouilleuse (explications des procédés), promenade à pied, jeux à l'intérieur et à l'extérieur
- Animation avec orchestre et danse

Divers produits de sucre vendus sur place et services :

- Sirop d'érable, tire d'érable, beurre d'érable, pain de sucre, cornets de sucre d'érable et autres produits disponibles
- Emballage cadeaux
- Grand stationnement
- Rafrâichissements sur place

RÉSERVATION : S.V.P., veuillez réserver vos places avant mercredi le 13 mars 2019 à Rita Gauthier au 418-286-6854, ou rg.ass.gauthier@gmail.com en précisant le nombre de personnes (adultes et enfants ainsi que l'âge de ces derniers), votre numéro de téléphone, votre courriel et autres renseignements pertinents afin de vous rejoindre en cas de nécessité.

Amener parents, amis, voisins et venez vous sucez le bec avec nous. Nous vous attendons en très grand nombre.

NOTE : En cas de tempête de neige le 23 mars 2019, l'activité sera annulée.


Rita Gauthier

Secrétaire-trésorière

Association des Gauthier d'Amérique



L'Association des Descendants de Paul Vachon (Familles Vachon et Pomerleau)

Le rassemblement des membres de l'association se tiendra le 14 septembre 2019 au Collège Militaire Royal Saint-Jean, 15 rue Jacques-Cartier Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, QC, J3B 8R8.

- ◆ Assemblée générale annuelle
- ◆ Conférence relatant le voyage de Samuel de Champlain en 1609, sur le Richelieu et la découverte du lac qui porte son nom.
- ◆ Visite guidée du musée du Fort Saint-Jean.

Pour Informations :

Site Internet: [www.http://vachon-pomerleau.org](http://vachon-pomerleau.org)

et page Facebook:

www.facebook.com/Vachon-Pomerleau.org.



Fort Saint-Jean un site enchanteur aux abords de la rivière Richelieu. Pour plus de détails : concernant La Corporation du Fort Saint-Jean consulter www.cfs.qc.ca

Voyage en France Retour au pays des Ancêtres du 17 mai au 01 juin 2019

Pour tous les descendants Gagnon et/ou Belzile, leur parenté et amis. L'itinéraire et les coûts demeurent sensiblement identiques à ceux de septembre 2018

**C'est un voyage à ne pas manquer!
Parlez-en à vos parents et amis.**

Ceux et celles que ce voyage intéresse sont priés de communiquer avec moi, *Jean-Paul Gagnon*, au 894 rue St-Georges, app. 314, Saint-Lambert (Québec) J4P 3H7. Téléphones : 450-671-6390 ou 819-864-9812, gagnonjp@hotmail.com



La période d'inscription se termine le 4 mars.



Peuplement et alimentation (1701-1760)

Au début du XVIII^e siècle, la population de la Nouvelle-France est encore clairsemée, mais l'équilibre démographique entre les sexes existe. De nouvelles sources d'immigrants contribuent au peuplement sans modifier l'équilibre des groupes sociaux déjà existants. L'agriculture commence déjà à manifester des signes de fatigue, alors que l'esprit routinier devient le défaut prédominant de l'habitant canadien. Ce dernier réussit même à tuer la poule aux œufs d'or que représentait la culture du ginseng!

Une faible population

Lorsque la Nouvelle-France capitule en 1760, le Canada compte environ 70 000 habitants; c'est bien peu comparé aux 1 200 000 qui peuplent la Nouvelle-Angleterre. Et pourtant, les deux systèmes de colonies ont vu leur population quadrupler depuis le début du XVIII^e siècle. En 1701, on compte environ 18 000 habitants en Nouvelle-France et près de 300 000 dans la colonie voisine. En 1721, le gouverneur Vaudreuil et l'intendant Bégon font effectuer le recensement détaillé des gouvernements de Québec, Trois-Rivières et Montréal. On dénombre alors 24 980 habitants. Le personnel religieux s'élève à 463

personnes, dont 309 religieuses. La population civile est relativement jeune : il y a 3 970 garçons au-dessous de 15 ans et 5 269 filles. Treize ans plus tard, soit en 1734, le nombre de garçons de moins de 15 ans est de 7 342 et celui des filles, de 8 122, sur une population totale de 37 716 habitants. En 1754, au moment où débute la guerre de la Conquête, le Canada dispose de 55 000 habitants, dont 76 pour cent vivent en milieu rural.

L'accroissement de la population tient plus à la natalité qu'à l'immigration. Le taux de natalité entre 1711 et 1760 se situe entre 51 et 56,8 pour 1 000 habitants. Ce taux

élevé, écrit Hubert Charbonneau, « n'avait rien d'exceptionnel, puisqu'il se retrouvait dans certaines régions de France ancienne ». Même si le taux de mortalité est relativement élevé (1711-1720 : 24,4; 1741-1750 : 29,3; 1751-1760 : 33,9), l'excédent des naissances sur les mortalités est suffisant pour voir la population augmenter considérablement. Le nombre de naissances par mariage oscille autour de sept.

Le démographe Jacques Henripin évalue à environ 8 pour cent le taux de naissance illégitimes au début du XVIII^e siècle. En 1736, 390 enfants sont considérés comme bâtards et élevés aux frais du roi; 251



Gravure du XVIII^e siècle avec Québec et le fleuve Saint-Laurent vus depuis l'autre rive.



d'entre eux viennent du gouvernement de Montréal; 128 de celui de Québec et les onze autres du gouvernement de Trois-Rivières.

Toute naissance illégitime doit être déclarée à l'État sous peine de mort. Le 6 février 1722, on remet en vigueur une loi adoptée sous Henri II qui condamne à mort les femmes ou les filles « qui cèleront leur grossesse ». En 1732, Marie-Anne Sigouin et Marie-Anne Gendron sont accusées de ne pas avoir déclaré qu'elles étaient enceintes de façon illégitime. La première, que l'on accuse aussi d'avoir tué son enfant, est pendue et étranglée; quant à la seconde, elle réussit à s'enfuir et on se contente de la pendre en effigie.

Les bâtards sont souvent mieux traités que les enfants issus d'une union dite légitime. Le taux de mortalité infantile est, chez eux, moins élevé. Jusqu'à l'âge de 18 mois, ils sont sous les soins d'une nourrice payée par l'État.

« Lesdits enfant, précise une ordonnance adoptée le 12 mars 1748, ayant atteint l'âge de dix-huit mois, le sieur procureur du roi aura attention de les engager à de bons habitants, soit de la ville, soit de la campagne, jusques à l'âge de dix-huit à vingt ans, suivant l'usage; il doit néanmoins les engager plus tôt s'il est possible, c'est-à-dire aussitôt qu'ils seront d'âge à être sevrés, et, dans ce cas, il peut outrepasser la somme de 45 livres, ordinairement convenue et payée pour lesdits engagements. »

Des Normands et des Parisiens

Le profil de l'émigrant français, au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, diffère de celui du siècle précédent.

Il ne vient plus de fille à marier. À toutes fins pratiques, les seigneurs cessent d'agir comme agents recruteurs. Les engagés demeurent nombreux et plusieurs soldats prennent terre et épouse dans la colonie. Un nouveau type d'immigrants fait son apparition au Canada : le condamné!

La plupart des provinces de France fournissent les futures canadiens. La Normandie vient en premier lieu avec environ 10 pour cent du contingent total qui s'élèverait, pour la période 1701-1760, à 5 232 sujets. Vient ensuite la région parisienne, puis la Bretagne, le Poitou, la Guyenne, la Saintonge et le Languedoc.

Peu après la signature du traité d'Utrecht, les trente-six mois reviennent à la mode. D'autant plus que, le 20 mars 1714, une ordonnance royale oblige les capitaines de navires marchands à transporter au Nouveau-Monde « depuis trois engagés jusqu'à six suivant le port de leurs vaisseaux ». Une surveillance existe tant au départ de France qu'à l'arrivée à Québec. Les frais encourus pour le voyage se remboursent facilement lors de la location de la main-d'œuvre aux habitants. Comme auparavant, les engagés ne retrouvent leur liberté qu'une fois la période de leur engagement terminée.

Le nombre des engagés pour le Canada est cependant peu élevé. Le chercheur Marc Gaucher, après une analyse du minutier du notaire Soulard, de La Rochelle, affirme que, sur 408 contrats d'engagements pour la période 1715 à 1741, seulement 93 concernent le Canada. La majorité des engagés ont choisi les Antilles. De plus, une ordonnance

de 1716 permettait de compter pour deux l'engagé exerçant le métier « de maçon, tailleur de pierre, forgeron, serrurier, menuisier, tonnelier, charpentier, calfat et autres métiers utiles à la colonie ». Enfin, à partir de 1721, un capitaine qui ne veut pas recruter d'engagés préfère payer la somme de 60 livres « pour tenir lieu de chaque engagés qu'il n'embarquerait pas ».

Les différentes ordonnances royales ne sont pas suivies. L'intendant Bigot s'en plaint dans une lettre au ministre de la Marine, datée du 21 octobre 1749 :

« L'ordonnance du roi qui prescrit aux capitaines des navires qui viennent dans la colonie porter des 36 mois n'est point exécutée; lesdits capitaines se servent de toute sorte de prétexte pour s'en exempter et les commissaires dans les ports dont ils partent n'y tiennent point la main. L'exécution en serait bien utile pour cette colonie; outre le bien qu'elle ferait pour l'établissement des terres, elle en occasionnerait aussi pour le service de nos forges. Je suis dans le dessein d'y en envoyer à mesure qu'ils arriveront pour y servir de goujats que pour les autres travaux. Les Canadiens se croiraient déshonorés d'y être employés en cette qualité et nous trouvons difficilement des Français. Je vous supplie, monseigneur, de vouloir bien renouveler vos ordres aux commissaires des ports pour l'exécution de cette ordonnance. »

Divers changements expliquent pourquoi le mouvement des engagés n'est plus le même qu'au siècle précédent.

« L'impression générale, notent les chercheurs Gaucher, Delafosse et



De bien, est dont que le mouvement des engagés vers le Canada au XVIII^e siècle n'est pas un recrutement de hasard. Il révèle que la misère et la mendicité ne sont pas aussi grandes dans la France de la première moitié du XVIII^e siècle qu'au siècle précédent. Les conditions de travail contraignent moins directement les pauvres gens à gagner les pays lointains, prometteurs de pain et de sécurité. L'attrait de millions d'arpents à défricher ne joue plus autant qu'au XVII^e siècle ni les traditions de mobilité paysanne qui tenaient sur les chemins à la merci des embaucheurs de toutes sortes tant de pauvres hères et de sans travail. »

De l'armée au mariage

La contribution des militaires au peuplement du Canada est beaucoup plus importante que celle des engagés ou des 36 mois. On évalue à plus de 1 500 le nombre de soldats qui prennent femme et qui s'établissent dans la colonie entre 1713 et 1759. Comme les militaires doivent obtenir la permission du gouverneur pour « prendre femme et terre », le nombre des licenciements varie selon la bonne volonté des représentants du roi.

Le marquis Philippe de Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France de 1703 à 1725, se prononce ouvertement contre le mariage des soldats des troupes de la colonie pour ne pas priver cette dernière d'une défense adéquate, car un soldat qui se marie est licencié de l'armée et se retrouve habituellement dans la milice de la colonie. Mais, de cette attitude naît un problème : les militaires qui ne peuvent se marier vivent souvent en concubinage. Le clergé se permet parfois de bénir l'union d'une Canadienne

et d'un soldat, même si ce dernier n'a pas déjà obtenu la permission de l'autorité civile.

« Les soldats, écrit monseigneur de Saint-Vallier, sont mes ouailles comme les autres chrétiens. Quand on leur refuse pendant huit ou dix ans la permission de se marier et que je les vois se livrer au désordre et au libertinage, donnant à la colonie une infinité d'enfants illégitimes, puis-je fermer les yeux sur ces désordres? Et croit-on que je serai quitte devant Dieu en disant que je ne les ai pas mariés parce que M. de Vaudreuil ne l'a pas voulu? »

Le gouverneur Beauharnois, qui succède à Vaudreuil, permet plus facilement aux soldats de quitter l'armée et de se marier. Mais, pour établir un certain ordre, le roi décide, en 1734, qu'un militaire devra servir au moins trois ans avant de songer à se marier. Le gouverneur La Galissonnière se réjouit, quant à lui, du mariage des soldats. Il écrit, le 3 novembre 1747 :

« Pour l'utilité de la colonie, on ne saurait trop congédier les soldats mariés; plus ils restent dans les troupes, moins on peut se flatter d'en faire de bons habitants, surtout de bons laboureurs, qui est ce qui manque le plus. »

La colonisation pénale

Le problème majeur demeure celui de la qualité du recrutement des troupes de la colonie. Sur les mille hommes qui traversent en 1750, tous ne sont pas des modèles de vertu. Mère de Sainte-Hélène les accuse d'être « les plus mauvais garnements de la France ». Et pourtant, le quart d'entre eux s'établit en permanence au Canada. Le gouverneur Duquesne se plaint lui aussi de la mauvaise qualité des recrues dans

une lettre au ministre en date du 29 septembre 1754 : « Les troupes de la colonie, écrit-il, sont en grand nombre composées de déserteurs ou de mauvais sujets qui ont fuit la France pour des crimes qu'ils y avaient commis. C'est une peste qui corrompt les autres, parce qu'elle donne le ton aux nouveaux débarqués, ce qui me fait user de la précaution, dans mes différents mouvements, de laisser dans les gouvernements tout ce qui est reconnu pour mauvais sujets, afin d'éviter la révolte, l'incendie, la désertion et les vols dont ils sont capables. »

Plus valables dans doute sont les prisonniers que l'on expédie dans la colonie et qui s'y établissent. Ces faux-sauniers n'ont commis d'autre crime que celui d'avoir fait la contrebande de sel, une denrée royale que seuls les employés de l'État peuvent vendre. « Le nom de faux-sauniers, écrit l'historien Gérard Malchelosse, était donnée, avant la révolution de 1789, à ceux qui fabriquaient illégalement du sel ou qui transportaient en contrebande, de province en province, en France, et vendaient en fraude le sel obtenu. C'était un métier très répandu, très lucratif, mais aussi très dangereux. » Entre 1730 et 1749, il vient au Canada environ 650 faux-sauniers et quelques centaines retournèrent dans la métropole, même si leur condamnation à l'exil devait durer toute leur vie.

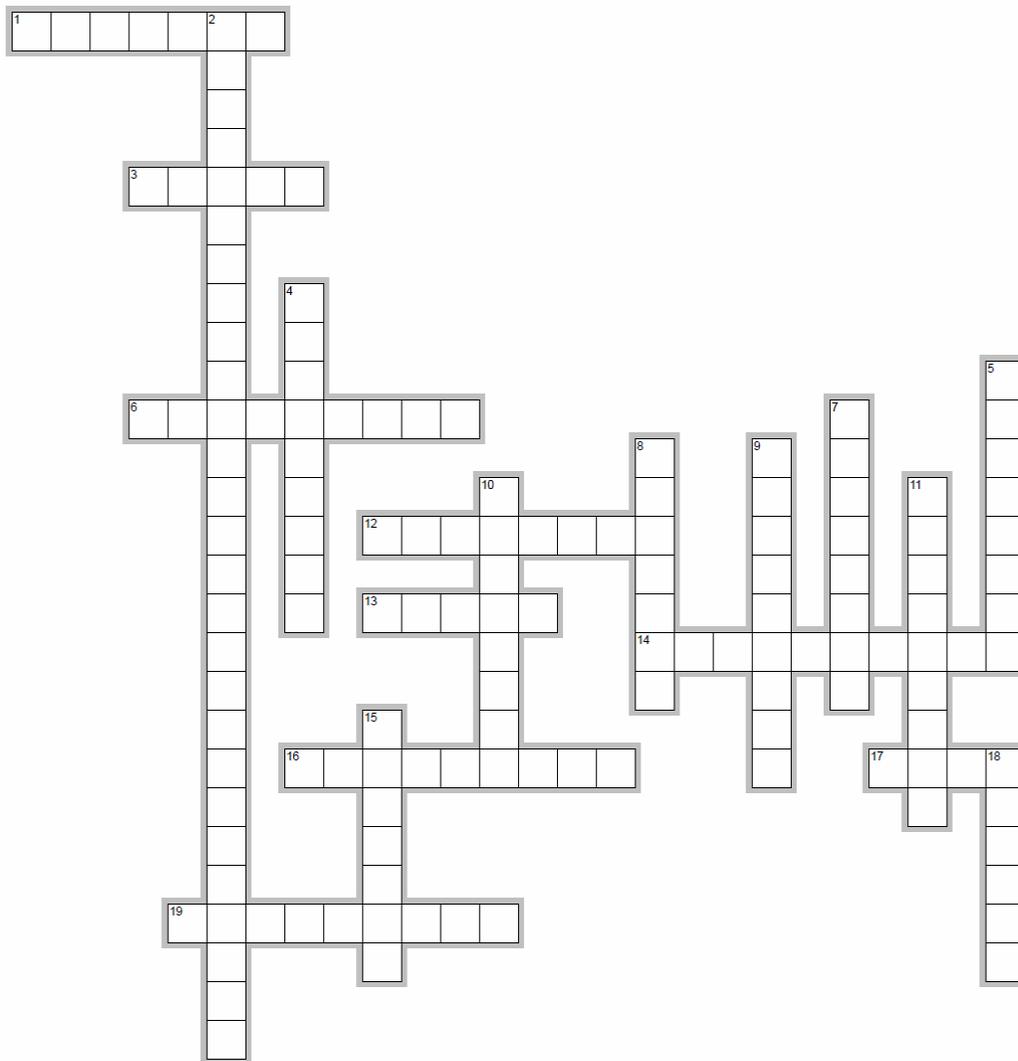
À suivre...

Tiré de : **Nos racines**, no 28, 1979



Mots faciles... pas si facile que ça (n° 4)

Les réponses dans le prochain numéro...
Pas le droit d'aller voir sur Internet...c'est de la triche!



Horizontal

1. Plus célèbre gérant d'artiste du Québec
3. Personnage de roman de Jane Austen, c'est un monsieur et les femmes sont folles de lui.
6. Ville japonaise, première victime du nucléaire.
12. Poète, écrivain, chanteur québécois... Il se demandait si on étaient pas tannés de mourir...
13. Héros mexicain munit d'une cape noir et d'un fouet.
14. Animal qui marche dans le désert avec un bosse dans le dos.
16. Chanteuse, elle était la serveuse automate...
17. Visionnaire, informaticien, il a changé le monde mais marchait pieds nus.
19. Dessin animé américain des années 70 traduit en québécois.

Vertical

2. Nouveau mot le plus long de la langue française.
4. Ville de France, fameuse pour ses savons.
5. Chanteur western québécois, il chantait : Mon enfant je te pardonne...
7. Acteur français, il fait le guignolo...
8. Épouse de l'avare le plus connu du Canada.
9. Savant grec de l'Antiquité, un principe porte son nom.
10. Homme politique québécois, il portait des grosses lunettes.
11. Ville du Québec, célèbre pour sa crème glacée.
15. Écrivain américain de nom québécois, il était souvent sur la route.
18. Nom d'une fusée russe.



Le Survenant

Si l'on s'en rapporte à la tradition qui, malheureusement, est imprécise, nous retrouvons la triste histoire d'un Survenant. Jean-Marie Cuillierier avait donné son cœur à la belle Marie-Françoise Sulière ou Sustier, en 1764. La vie s'annonçait heureuse et belle. Le 26 mars 1765, le couple faisait baptiser une adorable petite fille.

Pour vivre, le charmant jeune homme se consacra à la chasse et à la course de bois. Il courut si bien et si longtemps qu'on le crut mort. La veuve pleura, pleura et pleura. À bout de larmes, elle sécha ses yeux. C'est à ce moment que le destin fit passer près d'elle un nouveau prétendant : elle lui promit amour, fidélité, famille. Tout allait bien dans ce foyer anonyme. Les enfants naissaient les uns à la suite des autres, peuplant la maison en même temps que la nation... Un jour, surprise! Jean-Marie, les pieds fatigués par la course, l'esprit las des grands espaces, songe au foyer oublié et à la femme abandonnée. Rentrant brusquement, il ne songe pas à faire le mort. Au contraire, il réclame des comptes en même temps que son ancienne moitié...

Le second mari accepte mal que sa femme parte pour reprendre la vie commune avec son premier mari. Non! Il se fâche et, pour la punir, lui confie les enfants qu'il a eus avec elle.

Marie-Françoise est dans un grand embarras. Il faut voir cette pauvre femme qui a vécu pour le meilleur et pour le pire avec deux hommes et ne recueillir, à chaque fois, que le pire! Car le meilleur de l'histoire c'est que le premier mari, après avoir un peu soigné ses pieds, s'est senti nostalgique. Les grands espaces de l'Ouest qu'il ne voyait plus lui manquaient péniblement. Dans un grand mouvement, il repartit à l'aventure, déclarant, croit-on qu'il n'avait, du reste, aucune envie de faire vivre les enfants de... l'autre.

Marie-Françoise nagea dans la misère, au point d'être obligée de placer une fillette de trois ans, comme engagée, chez un honorable citoyen. L'engagement était valable pour une durée de quinze ans!

Tiré de : Nos racines, n° 32, 1979

Fête annuelle 2019 des Cloutier d'Amérique

Vendredi 2 et samedi 3 août 2019

Golfeurs et golfeuses, la traditionnelle classique de golf se tiendra le vendredi 2 août au golf St Ferréol au pied du Mont Ste-Anne. Un souper avec animation canadienne suivra à l'Auberge Baker. Pour information/réservations : contacter Michel à : cloutier.michel@sympatico.ca

Samedi 3 août en matinée, revivez l'arrivée de Zacharie avec une tournée historique sur la côte de Beupré suivie d'un dîner à l'Auberge Baker. Au retour de la visite qui nous ramènera à la Fraternité St-Alphonse à Beauport, place à l'assemblée générale. Un souper animé de musique clôturera ce 36^e rassemblement de l'Association des Cloutier d'Amérique. Mettez le tout à votre agenda dès maintenant.



Coûts / hébergement et réservations à venir dans un prochain numéro.



RASSEMBLEMENT des familles Hardy

Diner-Croisière sur le AML LOUIS JOLLIET

Samedi le 8 juin 2019

Les Hardy d'Amérique fêtent leur 20^e anniversaire lors de leur rassemblement annuel exceptionnel à Québec, sur le bateau-croisière AML LOUIS-JOLLIET

Le forfait comprend:

Le transport en autobus aller-retour de Neuville au débarcadère du bateau. Un diner trois services. Une croisière guidée (commentée), sur les terrasses extérieures du bateau, avec les compliments du Capitaine. Un service de bar est offert, mais non inclus dans le prix du forfait.

FORFAIT 75 \$

Rabais pour les membres 30 \$

Bienvenue à tous

Venez vivre une expérience différente tout en pensant à l'arrivée de nos premiers ancêtres à Québec.

* L'inscription au forfait Croisière est ***NON REMBOURSABLE*** pour tous

*** Date Limite pour l'inscription : 13 mai 2019**

Pour information : Gaétane (418) 876-2341 ghardy@videotron.ca

Romain (418) 878-3145 rhardy@globetrotter.net

Site internet : <http://familleshardy.com>





**EN 2019, LA FAMILLE GAUVIN
CÉLÈBRE DEUX GRANDS ÉVÉNEMENTS :**
(1) CONGRÈS MONDIAL ACADIEN
(2) 250^e DE L'ARRIVÉE DES GAUVIN EN ACADIE

Il y a 250 ans, cette année, les Gauvin mettaient les pieds pour la première fois en Acadie. Imaginez-vous la chance que nous avons? Non seulement cet important anniversaire concorde avec un Congrès Mondial Acadien, mais le CMA 2019 a lieu dans la région qui a servi de porte d'entrée pour les Gauvin en Acadie!

Rappelons que les Gauvin sont en Amérique depuis plus de 350 ans. En fait, en 2015 on célébrait à Québec le 350^e anniversaire du mariage du pionnier des Gauvin, Jean, à l'orpheline parisienne Anne Magnan. Sous le régime français, la famille n'a pas bougé au-delà de la vallée du Saint-Laurent. Toutefois, après la guerre de la Conquête, en 1769, trois des arrières-petits-enfants de Jean et Anne quittaient le Canada (Québec) avec leur mère et beau-père, un réfugié acadien, pour venir s'installer dans l'ancienne Acadie à la région du Coude (Moncton). Quelques années plus tard, un cousin germain arrivait à Caraquet et par après, un petit cousin s'est établi à son tour à Saint-Basile.

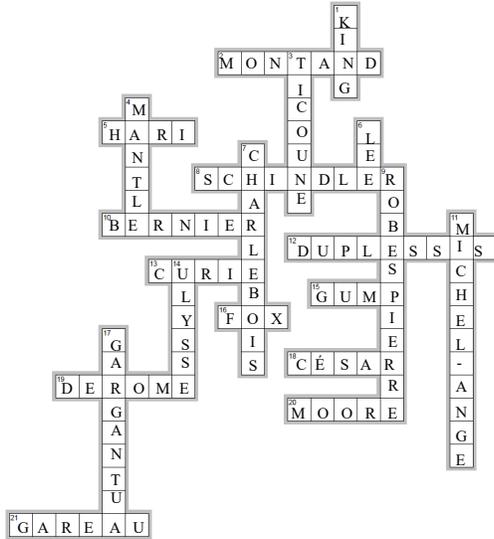
CÉLÉBREZ AVEC NOUS À MONCTON / DIEPPE (NOUVEAU-BRUNSWICK) LES 16 et 17 AOÛT

Pour télécharger le programme complet :

<https://gauvinassociation.com/aga.pdf>



Réponses du mots croisés de février 2019



Horizontal

2. Crooner français et acteur, son vrai nom était Ivo Livi.
5. La plus connue et la plus dangereuses des espionnes. Néerlandaise d'origine.
8. Il a sauvé 1200 Juifs durant la Seconde Guerre mondiale.
10. Elle a remporté la médaille d'or aux J.O. en plongeon à Los Angeles en 1984.
12. Politicien québécois, sa date d'anniversaire est la même qu'Adolf Hitler, mais un an plus tard.
13. Morte de leucémie, elle a découvert le radium.
15. Personnage au grand cœur, interprété par Tom Hanks.
16. Héros canadien, un marathon porte son nom.
18. Il a donné son nom au septième mois de l'année.
19. Il a animé le Télé-journal pendant plus de 35 ans.
20. Il fut à la télé Simon Templar, puis au cinéma, James Bond.
21. Québécoise, elle a remporté le marathon de Boston en 1980.

Vertical

1. Auteur de *La Ligne Verte*, il est le roi des romans d'épouvantes.
3. Surnom d'un personnage simple d'esprit du téléroman *Le Temps d'une Paix*.
4. Ancien gros cogneur des Yankees de New York dans les années 50 et 60, il a le même prénom qu'un personnage de Disney.
6. Il a interprété le rôle d'un vampire, puis est devenu le sorcier Saroumane le blanc dans le *Seigneur des anneaux* et le comte Dooku dans la *Guerre des étoiles*.
7. Chanteur, il prétend être un gars bien ordinaire.
9. Un des chefs de la Révolution française, il n'hésitait pas à couper le cou à ses adversaires politiques, au sens propre et figuré. Il connaîtra le même sort.
11. Peintre, créateur du style maniériste. Il a fait LA fresque du plafond d'une chapelle...
14. Personnage de l'Odyssée d'Homère. Il a fait le grand ménage à son retour à la maison.
17. Père de Pantagruel.